

SAINT DIZANT DU GUA

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

6d. LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

DOSSIER D'ARRET

Conseil Municipal du 15/07/2024

Vu pour être annexé à la délibération du 15/07/2024



**LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE DROIT DE PREMPTION URBAIN
(article L.211-1 du code de l'urbanisme) SERONT VERSES AU DOSSIER D'APPROBATION
(DELIBERATION DE LA COMMUNE)**